

Montpellier

Notre Ville

N°241
JUILLET/AOÛT 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Odyseum, Millénaire, Consuls de Mer, Pompignane, Aiguelongue



Rue Becquerel : 1^{er} tronçon de la 4^e ceinture
entre le Millénaire et Castelnau, réalisée dans le cadre du contrat Ville Département.

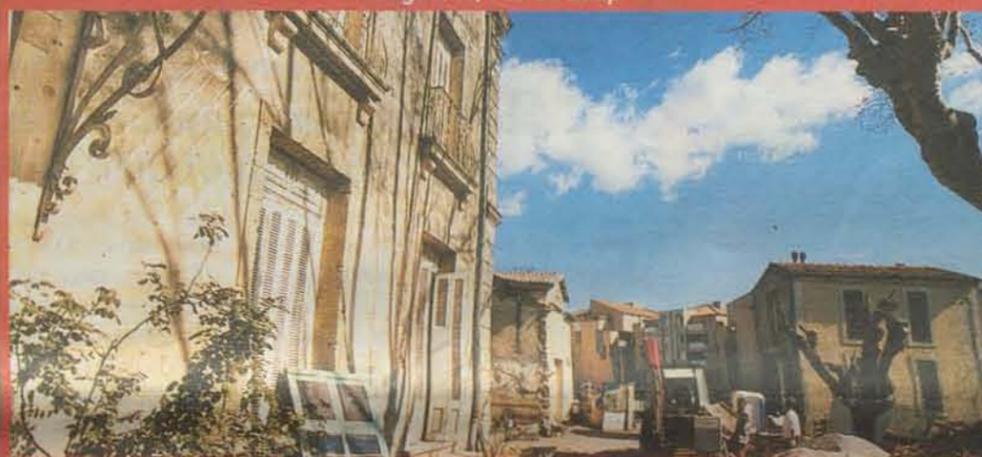
Les grandes réalisations de l'été 2000

Figuerolles, Gély, Plan Cabanes



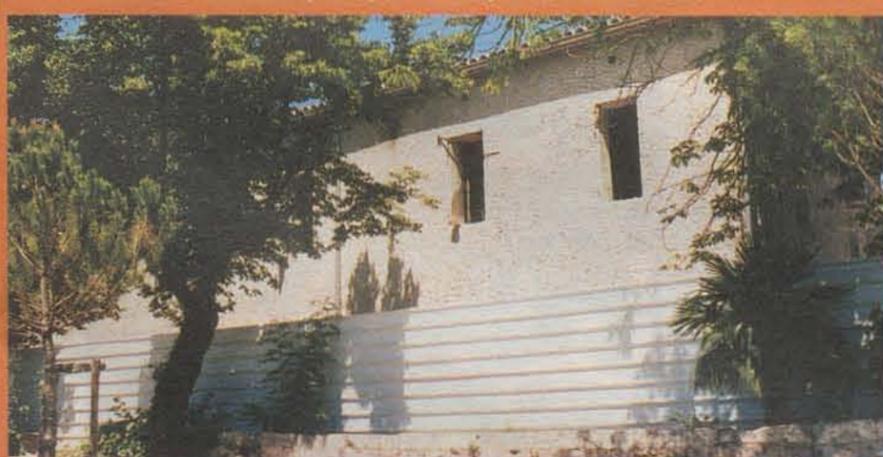
Maison pour tous Joseph-Ricome
Agrandissement (doublement de la surface). Ouverture à la rentrée

Bagatelle, Pas du Loup



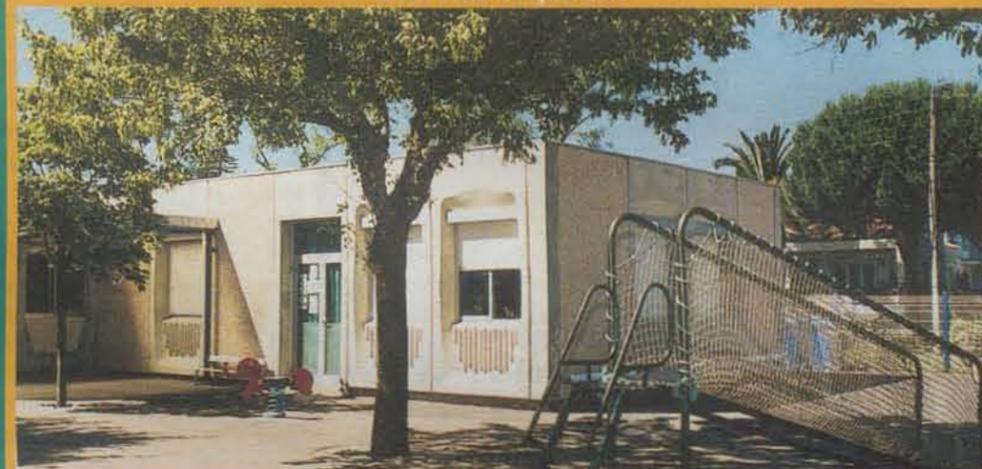
Maison de quartier de Bagatelle
Ouverture à l'automne

Cévennes, Alco, Las Rébes, rue de Saint Priest



Maison pour tous Paul-Emile-Victor
Aménagement dans l'ancien mas Vanneau

Dans tous les quartiers



Travaux d'été dans les écoles
Réhabilitation de l'école Anne Franck dans le quartier des Alguerelles et aménagement de deux dortoirs

Aubes, avenue de Nîmes, Beaux-Arts, Esplanade, Comédie



Liaison piétonne
entre la place de la Comédie
et la station de tramway Corum
Création d'escaliers et mise à place d'ascenseurs

Port Marianne, Richter, Consuls de Mer, Pompignane, Jean Monnet, boulevard de Strasbourg, Saint François, Gares



Liaison Pont Zuccarelli / Gares
Mise à deux fois deux voies de l'avenue Albert Dubout
entre le pont Zuccarelli et le plan Pasquier



Ville de Montpellier :
35 heures

Mise en application 1^{er} août 2000
pour plus de 4000 fonctionnaires

(cf. page 3)

Le patrimoine vert, c'est aussi notre affaire !

Avec plus de quarante parcs et domaines totalisant près de 400 hectares, la ville possède un patrimoine végétal d'une richesse écologique exceptionnelle. "Lyon mag" classe Montpellier 4^e ville de France pour le % d'espaces verts par habitant (7m²). Une centaine de

jardiniers polyvalents entretiennent avec passion et talent ces parenthèses de verdure, se transformant tour à tour en arboriculteurs, horticulteurs, pépiniéristes, mais aussi en maçons ou en peintres. Un parcours quotidien parsemé de roses, mais parfois aussi d'épines...

Le saviez-vous ?

Le patrimoine vert de la ville est composé de près de 400 hectares de boisements, de parcs, de squares, de plantations d'accompagnement de voiries et de petits jardins créés autour des crèches, écoles, maisons pour tous ou équipements sportifs. Les massifs de fleurs de toute la ville qui s'étendent sur plus de 10 000 m², sont renouvelés deux fois par an. Les 400 000 plantes qui les composent proviennent toutes du centre horticole de Grammont. Enfin, on dénombre 15 000 arbres d'alignement dans Montpellier, auxquels s'ajoutent chaque année 600 petits nouveaux...

5 h 30. Dans les dix secteurs opérationnels qui divisent les espaces verts de la ville, les équipes de jardiniers ont déjà retroussé leurs manches. Ils sont une dizaine à assurer la responsabilité complète de chacun d'entre eux représentant près de 700 lieux d'intervention : dans l'Écusson ; dans les quartiers Arceaux et Figuerolles ; Croix d'Argent et Près d'Arènes ; Hôpitaux Facultés ; Aiguerelles ; les Aubes et la Pompignane ; Celleneuve et la Paillade ; les Beaux Arts, Aiguelongue et Boutonnet ; la Chamberte et Pas du Loup ; ainsi qu'à Port Marianne et au Millénaire. Leur travail est considérablement varié : ils procèdent à des tontes, tailles, plantations, fleurissements et arrosages, mais il leur faut aussi bêcher, désherber, traiter, peindre, monter des clôtures, sceller les bancs, construire des murets, nettoyer les bassins et fontaines ou bien vider les corbeilles...

DES RÉPARATIONS ET REMISES EN ÉTAT QUI COÛTENT CHER

Et c'est là que le bât blesse, dans certains parcs, au petit matin, si les poubelles débordent rarement, les jardiniers découvrent en revanche certaines pelouses et leurs abords jonchés d'immondices : papiers,

bouteilles... Un constat qui se double très fréquemment de vandalismes de toutes sortes sur les plantes, les jeux pour enfants, le mobilier urbain, les systèmes d'arrosage, les clôtures ou les fontaines à boire. Les remises en état et les réparations constantes toute l'année coûtent cher. Un peu d'attention et davantage de respect pour ces aménagements créés pour le plaisir des enfants, des sportifs et les promeneurs, pourraient pourtant permettre d'utiliser à meilleur escient toute l'énergie et les moyens déployés pour réparer.

QUELQUES CONSEILS DE JARDINIERS

Savoir cultiver son jardin ou ses balconnières... Les jardiniers, personnages clés, silhouettes familières et rassurantes des parcs sont aussi des éléments référents. Ils prodiguent quotidiennement des réponses aux nombreuses questions qui leur sont posées sur la façon de tailler, de traiter, de planter ou de bonifier la terre : un rôle très apprécié et un contact privilégié avec les Montpelliérains. Mais leurs conseils vont aussi au-delà, distillant quand besoin est, quelques notions essentielles de civisme, de celles qui constituent le B. A. BA de la vie dans la ville. Faire respecter les règles simples, telles que celles destinées à éviter le piétinement des pelouses, l'arracha-

ge des fleurs, les casses de branches, l'utilisation des jeux par des enfants de plus de douze ans ou les dégâts et salissures causées par nos amis à quatre pattes... Les messages portent déjà largement leurs fruits, mais ils méritent d'être encore soutenus. Il s'agit pour chacun d'entre nous, non seulement de respecter le travail des jardiniers, mais aussi et surtout de contribuer à protéger tous ces précieux espaces de liberté, notre merveilleux patrimoine vert, cet autre soleil de Montpellier...



SECURITÉ

Les brigades équestres se mettent en place

Le bois de Montmaur et le parc de Grammont seront placés, dès le mois de septembre, sous la surveillance d'une brigade de quatre cavaliers chargés de sécuriser leurs espaces boisés et de veiller au respect de l'environnement.

Ces brigades constituent le premier volet d'une expérience qui sera étendue sur la ville, là où les superficies et la configuration topographique des espaces verts se prêtent difficilement à une surveillance à pied ou à vélomoteur.

Des cavaliers émérites, recrutés en qualité d'emplois jeunes, vont être formés cet été pour effectuer cette mission nouvelle et spécifique. Ils seront encadrés dans leur mission quotidienne par des brigadiers de la police municipale.

Après les brigades à VTT, rapides et efficaces, qui interviennent dans différents quartiers de la ville dans le cadre d'une mission de police de proximité, les cavaliers "verts" vont quadriller avec la même exigence de résultat les 90 hectares de forêts et de prairies du domaine de Grammont et 30 autres, composés de bois, au cœur desquels sillonne le parcours sportif de Montmaur. A suivre.



Les 120 hectares du bois de Montmaur et du parc de Grammont seront, dès le 1^{er} septembre, l'objet d'une surveillance à cheval.

ARTT

Les 35 heures à la mairie : le service public gagnant!

Le protocole d'accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail (ARTT) à la ville de Montpellier a été signé entre la mairie et l'ensemble des organisations syndicales le 28 juin et prendra effet le 1^{er} août

La loi d'orientation du 13 juin 1998 portant incitation à la réduction du temps de travail a ouvert la voie d'un nouveau progrès social dans laquelle la ville de Montpellier a souhaité s'engager afin de contribuer à l'amélioration du service public.

Dans cette dynamique, un dialogue social réaliste et constructif s'est établi entre partenaires sociaux en février, en tenant compte de la spécificité des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, Montpellier, qui compte 4000 salariés à la mairie et au Centre communal d'action sociale, est la première ville et le plus gros employeur de la région à avoir signé un protocole d'accord global sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.

La réduction du temps de travail sans perte d'avantages acquis pour le personnel apparaît comme une véritable opportunité pour créer des emplois, améliorer le service public, faire évoluer les conditions de travail vers la qualité de vie pour les salariés, et résorber l'emploi précaire.

Le projet de réduction du temps de travail de 39 heures à 35 heures prendra effet au 1^{er} août 2000.

UN MEILLEUR SERVICE POUR LES MONTEPPELLIÉRAINS

L'amélioration du service public, priorité fondamentale des signataires de l'accord, se traduira dès la mise en œuvre par plusieurs mesures significatives :

- Tout d'abord, afin d'améliorer l'accueil du public en mairie, les horaires d'ouverture des services seront harmonisés et étendus de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

- Dans le même esprit cinq mairies annexes de quartier, la Paillade, Celleneuve, Aiguelongue, Chamberte, Tastavin, élargiront leurs missions et leur accueil en continu de 8h30h à 17h30.

- Par ailleurs afin de mieux répondre aux attentes exprimées par les usagers, il sera désormais possible d'organiser des mariages le samedi après-midi à la salle municipale de Grammont.

- L'accès à la culture sera favorisé avec l'ouverture en nocturne de la nouvelle bibliothèque le jeudi jusqu'à 21h.

- De plus, la station de compostage qui n'était ouverte qu'en semaine assurera un accueil tous les samedis de 9 heures à 16 heures.

Ces premières avancées immédiates seront complétées, dans le cadre de l'application progressive de l'accord, par d'autres propositions d'organisation des services pour répondre au mieux à la demande souhaitée par nos administrés. Les changements dans l'environnement technologique et institutionnel (nouvelles technologies de l'information et de la communication, mise en place de la communauté d'agglomération...) seront autant d'éléments pris en compte pour le développement d'une administration de proximité toujours au service des attentes des usagers.

UNE MISE EN ŒUVRE LONGUEMENT NÉGOCIÉE

Concrètement, la réduction du temps de travail s'appliquera selon des modalités différentes dans les services, afin de mieux coller aux besoins des usagers dont l'intérêt prime toujours, bien sûr, sur celui du per-

sonnel. C'est ainsi que la démarche constructive qui a prévalu a permis de réduire au strict minimum les cas de réduction journalière du temps de travail. Conséquence, l'objectif ambitieux que la ville s'était donné en terme de création d'emplois est atteint : 50 emplois nouveaux sont créés et 170 emplois précaires sont transformés en emplois stables.

Exemplaire par la qualité des négociations entre les différents partenaires, le protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail constitue une avancée très positive pour l'ensemble des Montpelliérains.



Catherine Crespy, CFDT Frédéric Doladille FO



Elian Bourgade FA.UNSA Roselyne Perségo CGT

Les grandes dates de l'été et de la rentrée

• 13-30 juillet :

Festival de Radio France et Montpellier
Concerts, colloques, manifestations gratuites, au cœur de ville et dans tous les quartiers. Avec Alfred Brendel, Fazil Say Quartet, Orchestre Symphonique de St Petersburg... Renseignements : 04 67 02 02 01 e-mail : festival.montpellier@radiofrance.fr

• 28-29-30 juillet :
Comédie de la Pétaque
Du Tournoi des AS aux épreuves non classées : une grande fête pour tous. Avec les meilleurs joueurs de la planète... tous les soirs en direct du grand central de la Comédie.

• 3 au 5 août :
Hélio Colors / Panorama d'été
Le grand rassemblement de l'été des musiques électroniques. Cinq scènes distinctes sur l'espace Grammont. Et un programme d'animations en salles ou sur les plages, avec en prime un concert unique organisé au Cornum : quand l'Orchestre Philharmonique rencontre la scène Hard Core...

• 10 août :

Espace Logement Etudiant
A partir du 10 août, l'Espace Logement Etudiant prend le relais du Point accueil organisé à la salle Rabelais. Pour vos formalités d'installation, une seule direction : Salon du Belvédère au Cornum.

• 11 au 13 août : **Festival Attitude**
Skateboard, BMX, concerts, expo graffitis... mais aussi des manèges puisque le cirque est le thème retenu par l'édition 2000 du Festival. Avec un concert en entrée libre, le 9 août, sur l'espace rock de Grammont Renseignements : 04 67 02 72 24

• 14 au 16 août :
Fête de la St Roch
Le 650^{ème} anniversaire de la naissance de St Roch, figure montpelliéraine. Avec au programme, une célébration, procession et animation de rues...

Info : Office du Tourisme : 04 67 60 60 60
• 10 septembre :
Antigone des Associations
Cette manifestation annuelle, qui rassemble

plus de 1200 associations sur le site d'Antigone, fréquentée par quelque 75000 visiteurs, fête son 10^{ème} anniversaire. Une vitrine incontournable de la vie associative. Info : Bureau des Associations de la Ville de Montpellier Tél : 04 67 34 70 00

• 14-15-16 septembre :
Comédie de l'Artisanat
Une sélection plurielle et de qualité des meilleurs artisans régionaux. Travail du cuir, poterie, bijoux, produits régionaux...

• 18 au 22 septembre :
Semaine Portes Ouvertes
dans les Maisons Pour Tous L'occasion de découvrir les nombreux ateliers et activités proposés par vos Maisons Pour Tous : danse, cours de langue, initiation internet, théâtre, etc...

Inscriptions le 11 septembre 2000. A noter que cette année la reprise des activités aura lieu le 25 septembre sur l'ensemble des établissements. Ouverture des centres de loisirs : le 8 septembre.

• 22 septembre :

"En Ville sans ma voiture"
Cette année encore, Montpellier s'associe à cette manifestation nationale. Un geste écologique. Et une manière de redécouvrir d'autres moyens de circulation : à pied, à vélo... en Tramway ?

• 24 septembre : **Journée du Vélo**
Rendez-vous au Domaine de Grammont pour un circuit urbain à vélo. Départ à 10h. Pique-nique organisé au terme de la randonnée... Inscription Office du Tourisme : 04 67 60 60 60

• 25 septembre :
Conférence Publique du Dalai Lama
Sa Sainteté le Dalai Lama en conférence publique au Parc des Expositions

• 30 septembre : **Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains**
Sur inscription à l'Office du Tourisme : visite guidée de la ville, rencontre avec le conseil municipal, forum d'informations... Office du Tourisme : 04 67 60 60 60

Le protocole d'accord a été signé par Georges Frèche, député-maire, (accompagné par Hélène Colas, maire adjointe déléguée au personnel et Claude Cougnenc, directeur général des services de la ville), et les représentants des organisations syndicales du personnel communal.

1383 personnels supplémentaires en septembre 2000 dans l'académie de Montpellier, dont 589 sur emplois d'enseignants pour le département de l'Hérault

Le point sur la situation scolaire de l'académie de Montpellier pour la prochaine rentrée.

Le Ministre de l'Education nationale a attribué, fin avril, de nouveaux emplois pour la rentrée 2000 dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. En définitive, 1383 personnels supplémentaires, dont 589 sur emplois d'enseignants pour le département de l'Hérault. Cette dotation d'un niveau exceptionnel est ainsi, par exemple, plus de deux fois supérieure à celle de 1999, qui avait été déjà importante, notamment en postes d'enseignants pour les lycées et lycées professionnels. Au regard de l'augmentation de 3800 élèves attendue à la rentrée, elle conduit à une amélioration très significative des taux d'encadrement et des conditions de fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées. Cette première phase portant sur les deux rentrées scolaires 1999 et 2000 permet ainsi de placer globalement l'académie, en termes de personnels, au niveau moyen national. Il s'agira, pour la suite, de mieux faire face aux difficultés objectives qui sont celles de l'académie, difficultés résultant notamment d'un contexte économique et social spécifique. Il est clair que ces emplois supplémentaires, ces femmes et ces hommes qui vont nous rejoindre, devront être opportunément utilisés au bénéfice des élèves et que leur action devra se traduire par un progrès des "performances" pédagogiques de l'académie. Il nous appartient donc maintenant de prouver qu'il existe une relation forte entre ces emplois et la réussite des élèves. Il s'agit, pour cela, de résoudre les problèmes de fond en implantant d'abord les

postes supplémentaires là où ils sont les plus nécessaires, en donnant davantage à ceux qui rencontrent les difficultés les plus grandes, en vérifiant, mois après mois, année par année, que ces moyens ont contribué à promouvoir l'égalité des chances.

I - A L'ÉCOLE

Les moyens disponibles à la rentrée 2000 permettent de rattraper globalement le retard d'encadrement mais aussi d'améliorer le fonctionnement des remplacements et de l'enseignement spécialisé.

- L'académie de Montpellier devra accueillir 1643 élèves supplémentaires, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre d'élèves attendus en classes maternelles. Cette augmentation traduit l'effort très significatif réalisé pour amener au niveau moyen national, dans tous les départements de l'académie, la proportion d'enfants de 2 ans scolarisés, et cela en une année seulement.
- Le nombre d'enseignants remplaçants, pour faire face aux absences en cours d'année (congés de maladie ou de maternité, pour formation continue), devrait atteindre ou dépasser les niveaux standards pour tous les départements de l'académie.
- Il devrait en être de même pour le nombre d'enseignants spécialisés pour l'aide aux élèves en difficulté.

II - AU COLLÈGE

Dans le second degré la priorité a été accordée aux collèges avec une dotation de 205 postes d'enseignants. Les lycées reçoivent une dotation significative mais moins importante, compte tenu du fait qu'ils

ont bénéficié de moyens conséquents à la rentrée 1999.

Cette dotation contribue à la poursuite des objectifs prioritaires de l'académie :

- La réduction des effectifs des divisions les plus chargées
- Le nombre de classes chargées (28 élèves ou plus en 6^e et 29 élèves ou plus en 5^e, 4^e et 3^e) a déjà fortement diminué à la rentrée 1999, passant de 693 à 236. L'académie, qui était au 24^e rang des académies métropolitaines en 1998, est passée au 9^e rang. Il s'agit de réduire encore davantage le nombre de classes chargées.
- Cet effort sera poursuivi à la rentrée prochaine avec, comme objectifs :
 - 24 élèves par classe au maximum dans les collèges en zone ou en réseau d'éducation prioritaire,
 - 27 élèves par classe en 6^e et 28 en 5^e, 4^e et 3^e dans les autres collèges,
 - 25 élèves en 6^e et 26 élèves en 5^e, 4^e et 3^e dans les collèges à suivi spécifique.
- L'amélioration du nombre d'heures d'enseignement par division, pour plus d'autonomie, plus de capacité d'innovation pédagogique et plus d'aide individualisée aux élèves en difficulté.

III - AU LYCÉE

Au-delà du développement de l'aide individualisée aux élèves et des travaux personnels encadrés, l'objectif prioritaire est d'accroître les capacités d'accueil des classes post-baccalauréat. A la rentrée prochaine, sont ouvertes :

- 9 divisions supplémentaires en sections de techniciens supérieurs,
- 2 classes préparatoires aux grandes écoles.

IV - AU LYCÉE PROFESSIONNEL

L'enseignement professionnel demeure hautement prioritaire. Les mesures prises pour la rentrée 2000 permettent :

- l'accueil d'élèves supplémentaires dans les sections préparant au CAP et au BEP, par l'ouverture de 24 nouvelles divisions,
- le développement de formations conduisant au baccalauréat professionnel, avec l'ouverture de 13 nouvelles divisions.

V - LES PERSONNELS ATOSS

Un effort particulièrement important a été réalisé, cette année, en direction des personnels administratifs, techniques, ouvriers et des services sociaux et de santé.

L'académie de Montpellier, avec 177 personnels supplémentaires, se voit attribuer des moyens sans précédent après de nombreuses années marquées par des retraits d'emplois ou l'absence de dotation nouvelle. Ces moyens nouveaux vont permettre :

- d'améliorer le remplacement des personnels administratifs, techniques et ouvriers, par prépositionnement des emplois destinés aux collèges et aux lycées qui seront ouverts à la rentrée 2001,
- de densifier le réseau des personnels des services sociaux et de santé.

Le recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des Universités

MOYENS SUPPLEMENTAIRES EN PERSONNELS RENTREE 2000 HERAULT

PREMIER DEGRE PUBLIC	
Professeurs des écoles	1 3 8
TOTAL	1 3 8

COLLEGES	
Enseignement	83
Conseiller Principal d'Education	5
Documentalistes	1
Maître d'Internat et surveillants d'externat	28
Aide-éducateurs	80
Personnels techniques et ouvriers	8
Administratifs	2
Emplois jeune cadre de vie	40
Appelés du contingent	18
TOTAL	265

POSTES HORS ETABLISSEMENTS	
Personnels sociaux et de santé	1
Conseillers d'orientation psychologues	2
TOTAL	3

LYCEES	
Enseignement	25
Conseiller Principal d'Education	1
Documentalistes	1
Chefs de travaux	4
Aide-éducateurs	7
Administratifs	1
Assistants étrangers	
de Langue Vivante second degré	11
Appelés du contingent	2
TOTAL	52

LYCEES PROFESSIONNELS	
Enseignement	53
Conseiller Principal d'Education	1
Chefs de travaux	4,5
Aide-éducateurs	13
Assistants étrangers de Langue Vivante	1
Appelés du contingent	10
TOTAL	82,5

ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT	
PREMIER DEGRE	7
SECOND DEGRE	11,6
TOTAL	18,6

TOTAL GENERAL 559,10

DU 14 AU 16 AOÛT

Montpellier fête la Saint Roch

L'Association Internationale Saint Roch de Montpellier propose, en association avec la Ville, trois jours de fête les 14, 15 et 16 août 2000 à l'occasion du 650^e anniversaire de la naissance de Saint Roch.



Processions et exposition des reliques et du bâton de Saint Roch, manifestations liturgiques, animations dans les rues, circuits consacrés à Saint Roch avec les guides de l'Office du Tourisme, visite du puits de Saint Roch et distribution d'eau aux pèlerins... La fête de la Saint Roch qui se déroule chaque année le 16 août revêt à l'occasion de l'an 2000 - année jubilaire et 650^e anniversaire de la naissance de Saint Roch - une importance particulière. C'est la raison pour laquelle la Ville et l'Association Internationale Saint Roch de Montpellier, présidée par Anne-Marie Conte-Privat proposent trois jours de fête du 14 au 16 août prochains. Parmi les temps forts qui marqueront les

fêtes de la Saint Roch 2000, figurent notamment le spectacle son et lumière que donnera la compagnie Flor Histoire le 14 août sur le parvis de la cathédrale Saint Pierre, avec les chœurs de la cathédrale (spectacle qui sera donné à 21h30, après un défilé de lanceurs de drapeaux qui démarrera du Peyrou à 21h), ainsi que le spectacle nocturne que donneront ces mêmes lanceurs de drapeaux le 15 août à 22h au Peyrou. Pour ce qui est de la journée du 16 août, la distribution d'eau du puits de Saint Roch aura lieu comme d'habitude au

19 bis de la rue de la Loge, où se trouve la maison natale de Saint Roch, de 9h à 18 h, et une grande procession dans les rues de la ville réunira les nombreuses délégations, corporations et associations invitées. Toute la journée, la compagnie "In Liesse, In Taberna" effectuera des animations de rues et recréera, à côté de l'office du tourisme, un campement d'artisans itinérants et de saltimbanques de la fin du Moyen Age. Point d'orgue des festivités de la Saint Roch 2000, un grand bal médiéval sera donné le 16 août à partir de 21h sur l'esplanade.



QUI ÉTAIT SAINT ROCH DE MONTPELLIER ?

Roch naît à Montpellier en 1350, en pleine guerre de cent ans, une période marquée également par la fin de la grande épidémie de peste noire. Ses parents, Dame Libéria et Jean Roch de la Croix, sont des notables qui multiplient les aumônes au profit des pauvres, visitant et soignant les malades.

Dès l'âge de 15 ans, Roch est confié à des maîtres en l'Université de Montpellier où il étudie la médecine. Il se plaît à fréquenter les lieux où se véhiculent le savoir et les lieux pieux, tel le sanctuaire de Notre Dame des Tables.

Devenu orphelin à 17 ans, riche et instruit, Roch décide de se consacrer à Dieu et de venir en aide aux plus déshérités, aux gens en souffrance et aux désespérés. Il distribue alors toute sa fortune aux pauvres et prend l'habit de pèlerin pour Rome. Sa première étape est Acquapendente où il va rester trois mois pour soigner les pestiférés, mettant en pratique l'enseignement qu'il a reçu tout en associant aux évocations du nom de Dieu et à des signes de

croix sur les malades. C'est probablement à ce moment là que se révèle son charisme pour s'occuper des malades et qu'interviennent les premières guérisons. Saint Roch se rend ensuite à Cesena, où la peste sévit, et arrive à Rome en 1368. Sa renommée est alors déjà grande, au point qu'un Cardinal, tombant malade, l'aurait fait appeler. Une fois guéri, ce cardinal lui fait rencontrer le pape Urbain V.

En 1371, Saint Roch prend le chemin du retour, continuant à s'occuper des pestiférés et multipliant les miracles. Il passe par Rimini, remonte jusqu'à Novara et arrive à Plaisance où il est lui-même frappé par la peste. Il se retire alors dans un bois pour y mourir mais survit miraculeusement grâce à un chien (en fait, un ange envoyé du Seigneur) qui lui apporte du pain tous les jours. Guéri, Saint Roch reprend sa route et arrive à Voghera (à la frontière de la Lombardie, alors en guerre) où il est pris pour un espion et emprisonné. Il prend le parti de se taire, choisissant de vivre jusqu'au bout la passion du Christ, et ne se fera connaître que la veille de sa mort qui interviendra le 16 août 1380, après cinq années d'emprisonnement.

Découvrir Montpellier en suivant les pas de Saint Roch

L'Office du Tourisme de Montpellier propose une visite guidée intitulée "Sur les pas de Saint Roch" pour découvrir la vie de Saint Roch à travers les lieux qui l'ont vu grandir et les œuvres qui lui ont été dédiées. Ce circuit de deux heures avec les guides de l'Office du Tourisme passe notamment par le Sanctuaire de Saint Roch qui abrite son bâton de pèlerin et ses reliques, la maison natale de Saint Roch située dans la rue de la Loge, la crypte de Notre-Dame des Tables, la Cathédrale Saint-Pierre, l'église Notre-Dame des Tables dans laquelle se trouvent de nombreuses œuvres représentant Saint Roch et le quartier du Pila-Saint-Gély où les pèlerins de passage à Montpellier aimaient à se retrouver avant de reprendre leur route vers l'Espagne ou l'Italie.

Renseignements : Office du Tourisme de Montpellier, allée Jean de Latre de Tassigny. Tél : 04 67 60 60 60. Site Internet : www.ot-montpellier.fr



Restauration de l'église Saint Roch

Des travaux de restauration viennent d'être entrepris dans l'église Saint Roch. Financés par la Ville de Montpellier, ces travaux concernent d'une part la rénovation du sol de l'église dont certaines parties particulièrement usées - les travées plus particulièrement - vont être refaites en pierre de Montoulieu, et, d'autre part, la rénovation des deux chapelles latérales comprenant les travaux de couverture, la remise à neuf de l'intérieur des chapelles et la mise en place de deux vitraux anciens. Ces vitraux représentant les titulaires de l'église Saint Paul et Saint Roch ont été acquis lors de la démolition de l'église des Saints François par une famille de la paroisse et par l'Association Internationale Reine Héléne et offerts afin de les installer dans l'église.

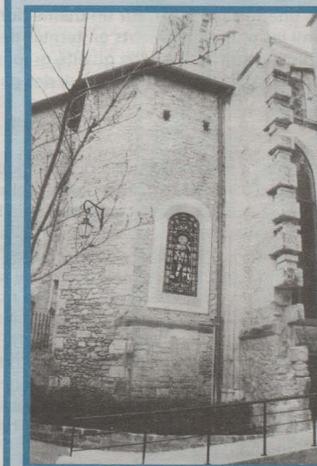


Photo montage de la mise en place des vitraux

L'OFFICE DU TOURISME MET EN PLACE DES VISITES GUIDÉES POUR LES PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT

L'Office du Tourisme de Montpellier, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France et Handicap et Accessibilité, a mis en place une visite guidée du centre historique pour les personnes à mobilité réduite. Les personnes en fauteuil roulant ainsi que toutes les personnes valides qui souhaitent les accompagner peuvent donc désormais découvrir l'Escuron et profiter d'une lecture patrimoniale et historique de la ville grâce à ce circuit spécifique qui prend en compte les contraintes d'accessibilité. Renseignements à l'Office du Tourisme : 04 67 60 60 60.

SURFER POUR UN JOB...

La Cyber'base Cap Alpha est un nouveau service du District de Montpellier. Elle aide tout jeune de 18-30 ans souhaitant utiliser gratuitement Internet pour un projet professionnel, qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi ou de la création d'une entreprise. Pour faire connaissance, allez sur www.cyberbase.org/montpellier ou mieux, rendez-vous sur place : 3, Square Jean Monnet (Quartier Méditerranée) du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, et le Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

MONTPELLIER L'ACCUEILLANTE

"Montpellier l'Accueillante", une association qui se définit comme le club des hôteliers du Grand Montpellier, est en pleine renaissance. Pôle d'échanges entre les professionnels de l'hôtellerie, elle se veut une force de proposition d'idées nouvelles et d'innovations pour développer le tourisme hôtelier sur le Grand Montpellier. Un programme que les responsables de l'association résument en ces termes : "faire de Montpellier et sa région un site où qualité d'accueil rime avec développement touristique". Contact : Jean Luc de Bodisko, hôtel Sofitel, 04 67 99 72 72

BUSINESS WEEK

50 leaders at the forefront of change



politicians in France are starting to wield ever more power. And Frêche, a graduate of elite French business school Ecole des Hautes Etudes Commerciales, understood early on that in an era of globalization, it was vital to attract multinational companies to Montpellier if the region's economy was to grow.

Georges Frêche
Mayor of Montpellier France

Among regional French politicians, Montpellier's 61-year-old mayor, Georges Frêche, stands out. While most see provincial postings as stepping stones to plum jobs in Paris, Frêche has preferred to stay put. In two decades at City Hall, he has transformed the city in southeastern France from a sleepy backwater into a hive of high-tech activity.

It was a good move. As government becomes increasingly decentralized, local

and modernized road and air links with the rest of France and Europe.

That's why Dell Computer Corp. chose Montpellier as home for its Southern European operations and why Palm Computing Europe has its headquarters there. Also, thanks to Frêche's creation of incubator Cap Alpha in 1987, Montpellier now boasts scores of thriving high-tech outfits. This city of 238,000 is now the fastest-growing in France.

EMPIRE BUILDERS	CHRIS GENT, CEO Vodafone AirTouch, Britain JOHN BOND, Group Chairman HSBC Holdings, Britain DANIEL BERNARD, President Carrefour, France JOHN BROWNE, CEO BP Amoco, Britain JÜRGEN SCHREMPF, Chairman DaimlerChrysler, Germany WERNER SEIFERT, CEO Deutsche Börse, Germany JUAN VILLALBA, CEO Telefonía, Spain	DEALMAKERS	MARIO MONTI, European Union Commissioner, Italy JEAN-PIERRE ZANOTTI, Magistrate, France PAUL SCHLEITNER, CFO Allianz, Germany PAULO PEREIRA, Managing Director Morgan Stanley Dean Witter, Portugal JOSEF ACKERMANN, Management Board Member Deutsche Bank, Germany CARL PALMSTIERNA, Venture Capitalist, Sweden GUY HANDS, Managing Director Nomura International, Britain RONALD DOHEN, Chairman Apex Partners, Britain
INNOVATORS	BRUNO BONNELL, CEO Infogrames Entertainment, France ANNE ASENSIO, Designer General Motors, France JOHN DE MOL, CEO Endemol Entertainment, Netherlands STEFAN ROVER, CEO Brekat Infosystems, Germany HARO LASSUS, Chairman Gemplus, France KARI STEFANSSON, CEO deCode Genetics, Iceland FERRAN ADRIA, Chef El Bulli, Spain TIM JACKSON, Managing Director Carlyle Internet Partners, Britain TOM FORD, Chief Designer Gucci Group, Italy MIKE LYON, CEO Autonomy, Britain MATTHIAS ENTERMANN, CEO Paybox.net, Germany	FOUNDING ARTISTS	MARCO TRONCHETTI PROVERA, CEO Pirelli, Italy MARJORIE SCARDINO, CEO Pearson, Britain ALFONSO CORTINA, CEO Repsol-YDF, Spain EDWARD KRUBASIK, Management Board Member Siemens, Germany WENDELIN WIEDERKING, CEO Porsche, Germany JANUSZ SZLANTA, Managing Director Gdynia Shipyard, Poland MICHAEL FRENZEL, CEO Preussag, Germany
AGENDA SETTERS	ANGELA MERKEL, Party Leader Christian Democratic Union, Germany PATRICIA HEWITT, Minister of State, Britain ERNEST-Antoine SELLIERE, President MEDEF, France THOMAS NIDDELHOFF, CEO Bertelsmann, Germany GABOR DEMSZKY, Mayor Budapest, Hungary UDUN BAYAR, Chairman Privatization Administration, Turkey HANNA GRONKIEWICZ-WALTZ, President Narodowy Bank Polski, Poland JOSE BOYE, Activist, France JACQUES HERZOG & PIERRE DE MEURON, Architects, Switzerland GEORGES FRÈCHE, Mayor Montpellier, France	CHALLENGERS	MICHAEL O'LEARY, CEO Ryanair, Ireland STEFAN KROOK, CEO Glocalnet, Sweden BENATO SORU, CEO Tiscali, Italy ALEXANDER STRAND, Co-founder Mondus.com, Germany MARTIN VELASCO, Business Angel, Spain KARL MATTHIAS SCHMIDT, Founder ConSars, Germany PHILIPPE DAMIS, Co-CEO EADS, France

Les grandes réalisations de l'été

Pas de trêve estivale sur le front des réalisations municipales. Les projets financés dans le cadre du budget primitif 2000 pour équiper les quartiers et améliorer le quotidien des Montpellierains se poursuivent. Aux quatre coins de la ville, et dans tous les secteurs d'activité, les chantiers avancent : nouvelles maisons pour tous, médiathèque, agrandissement d'écoles, terrains de sport, création d'espaces verts, aménagements de voirie, pistes cyclables, carrefours, embellissement des quartiers... Il n'est pas question d'en dresser ici le catalogue exhaustif mais simplement de faire une revue rapide des principaux travaux en cours cet été.



Les halles Jacques-Cœur

Les travaux de construction des halles Jacques-Cœur, le long du boulevard d'Antigone, ont débuté en juin, pour une ouverture prévue avant la fin de l'année 2000. Ces halles accueilleront sur 500 m2 une trentaine de commerces. L'architecture contemporaine, qui privilégie effets de lumière et transparence, est l'œuvre des Montpellierains Robert Piteau et Jean-Luc Lauriol : structure parapluie, murs rideaux en verre doublés d'une résille brise-soleil en aluminium, rez-de-chaussée vitré... Le bâtiment comprend deux parties distinctes : une halle principale, en dur, accueillant une vingtaine de détaillants, et une galerie ouverte sur l'extérieur, le long du boulevard d'Antigone et de la station de tramway, abritant des boutiques sédentaires à dominante alimentaire ou de services. A côté des commerces d'alimentation, on trouvera des boutiques de restauration rapide et de services : pressing, presse, clés minute, etc. Quarante nouvelles places de stationnement et un parking de 35 places ont été aménagés pour compenser la suppression du parking sur lequel les halles sont construites.

Coût : 14,4 MF
Ouverture prévue en décembre 2000

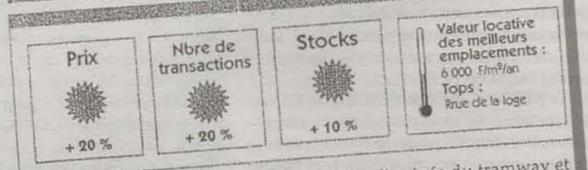
SURF SUR INTERNET

Les grandes villes soignent leur net

La Lettre Midi média présente, une fois par mois, sur un thème donné, une sélection de sites internet parmi les plus performants en termes de contenu, de mise à jour, de vitesse de navigation, de qualité graphique... Au menu de ce mois-ci : un comparatif des sites municipaux des plus grandes villes du Sud.

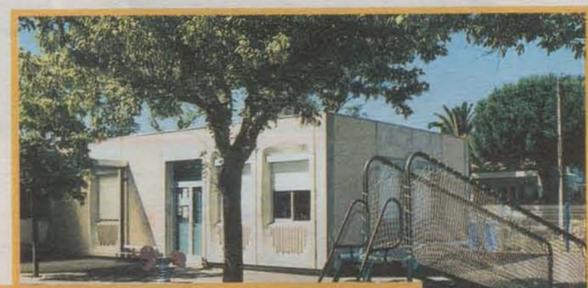
1. Montpellier : idéal
Il n'est pas facile de prendre en défaut le site de la ville de Montpellier. Il est très complet, doté d'une excellente ergonomie. De présentation sobre et classique, il est rapide, agréable à consulter. Il met à la disposition des habitants de nombreuses informations : des renseignements pratiques et administratifs (lieux, conditions de délivrance ou encore commande de documents), un agenda des événements, un annuaire des associations, une rubrique actualité. Un e-mail direct permet de demander l'intervention des services de la mairie (ampoule de rue grillée, tags, mobilier urbain cassé, etc.). Les mises à jour sont fréquentes et le temps de réponse à notre mail, adressé après 17h, a été de 25 minutes. A voir : les panoramiques qui permettent avec Quick-Time de découvrir certains lieux sur 360° ; les autres sites membres de l'anneau Montpellier Méditerranée (www.montpellier.mediterranee.org). Un seul regret : le manque liens avec les sites locaux.
Réalisation du site : Pyxis Multimédia (Montpellier), www.ville-montpellier.fr

Montpellier se cherche



Parmi les projets de la ville : l'arrivée du tramway et centre Odysseum. La préfecture de l'Hérault enregistre une forte hausse de sa population. Montpellier et sa périphérie devraient ainsi passer de 600 000 à 700 000 habitants. La Grande Rue, la rue de l'Argentierie ainsi que le haut de la rue Saint-Guilhem prennent de la valeur. A noter les implantations récentes de Sergio Tacchini, de Mango et de Point Cadres.

Rue	Activité	Surface	Dt au bail	Loyer annuel
Grande rue	Parfumerie	220 m²	2 000 000 F	144 000
Grande rue	PaP	300 m²	6 500 000 F	650 000



Extension de l'école Anne-Franck

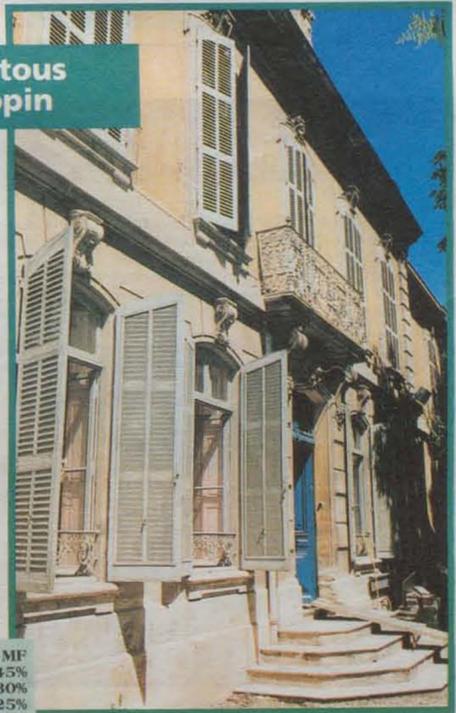
Les travaux engagés à l'école maternelle Anne-Franck doivent permettre d'accueillir les enfants de deux à trois ans dans de bonnes conditions : construction d'un restaurant scolaire aux normes d'hygiène et de sécurité, de deux classes maternelles, aménagement de locaux existants pour créer un dortoir et une bibliothèque, et procéder à la réfection et à la réorganisation de la cour.

Les travaux engagés en juillet seront terminés en janvier 2001.
Coût : 3,2 MF (subvention sollicitée auprès du FIV)

Maison pour tous Frédéric-Chopin

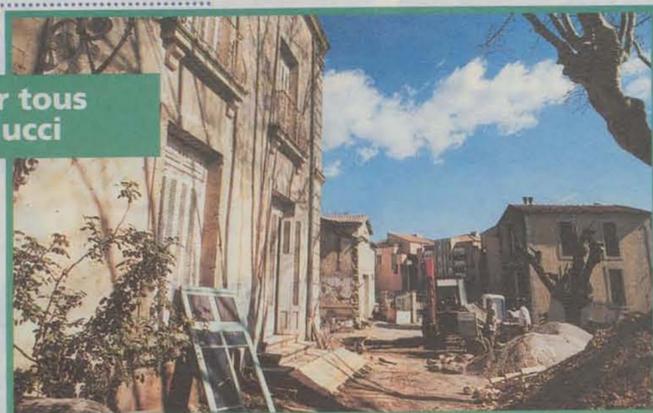
La maison pour tous Frédéric-Chopin est en cours d'aménagement dans l'ancienne "Villa Letellier" qui abritait auparavant l'école des Beaux-Arts, à l'angle de la route de Nîmes et de la rue du Marché aux Bestiaux dans le quartier des Beaux-Arts. Les travaux en cours consistent à retrouver l'intégralité de la maison de maître avec le corps central, les deux ailes latérales et l'orangeraie. La toiture à quatre pentes sur le corps principal sera rétablie pour retrouver l'harmonie de l'ensemble. L'entrée de la maison sera marquée par un bâtiment neuf, résolument contemporain, d'un seul niveau, qui permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'équipement offrira 500 m² de locaux. Une seconde tranche comportant la réhabilitation du parc sera engagée en 2001. Les travaux seront terminés en décembre 2000.

Coût total : 3,6 MF
Ville : 45%
Conseil Général : 30%
Etat (Contrat Ville) : 25%



Maison pour tous Michel-Colucci

La maison pour tous Michel-Colucci est située au cœur de Bagatelle dans un magnifique parc boisé de 15 000 m², à proximité immédiate de la résidence-foyer Simone-Demangel. Les travaux visent à conserver l'aspect extérieur de cet ancien mas, référence historique du quartier. Le corps principal sera réhabilité et la cour retrouvera un sol minéral avec des pavés. Le bâtiment intermédiaire sera reconstruit avec quelques touches de modernité. Le kiosque en fond de cour sera rénové pour accueillir des activités en extérieur. La surface totale réhabilitée ou reconstruite est de 750 m². La fin des travaux est prévue à l'automne.



Coût des travaux : 4 MF
Ville : 90%
Conseil Général : 10%

Aménagement de la place Faulquier et mise à double sens de l'avenue du Pont Juvénal

Une partie des terrains libérés par la démolition de l'ancien lycée professionnel Marguerite-Audoux va permettre d'aménager la place Faulquier. Le projet prévoit l'aménagement d'un mail central de 1000 m², la réalisation d'une voie de circulation avec création de stationnement en épis, le réaménagement des trottoirs, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, la création d'un éclairage public en périphérie de la place, la mise à double sens de l'avenue du Pont Juvénal entre l'avenue Jacques-Cartier et la place Faulquier.



Les travaux, démarrés en juin, devraient se terminer en octobre 2000.
Coût : 3,2 MF.

Création d'une entrée de ville par l'avenue Albert-Dubout et l'avenue du Petit train depuis le pont Zuccarelli vers la gare

Le déménagement de la caserne CRS 56 permet la construction de l'hôtel de police et la mise à l'alignement de l'avenue Albert-Dubout. L'emprise de la voie, portée à 30 mètres permet d'aménager un double sens de cette avenue afin d'assurer une entrée de ville depuis le pont Zuccarelli et le chemin de Moularès. Trois axes de circulation participent à cette entrée de ville : la rue du Moulin des Sept Cans, l'avenue du Petit Train, et l'avenue Albert-Dubout. Avenue Albert-Dubout, sont réalisés : quatre voies de circulation, des bandes de stationnement (51 places), des larges trottoirs, des plantations, une piste cyclable bidirectionnelle, un éclairage. Avenue du Petit train, le principe est le même avec seulement deux voies de circulation en sens unique et 43 places de stationnement.

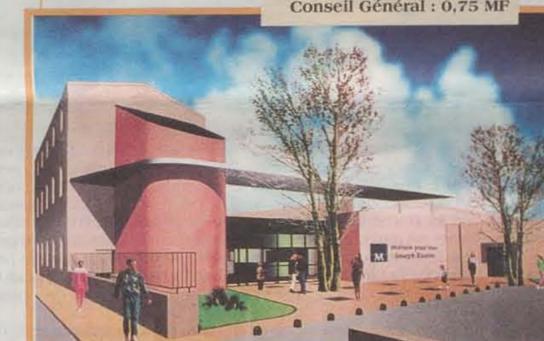


Le chantier a commencé en avril et devrait se terminer mi-août.
Coût 5,2 M

Maison pour tous Joseph-Ricome

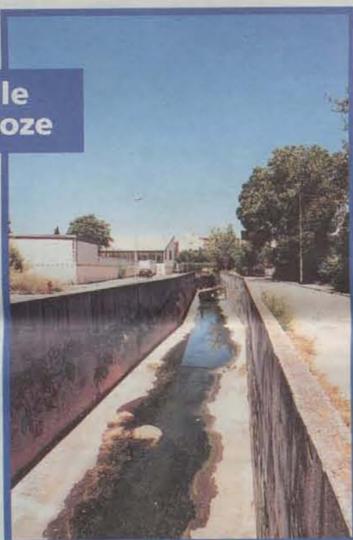
Les travaux d'extension et de restructuration de la maison pour tous Joseph Ricome se terminent. La structure agrandie sera mise à la disposition des habitants des quartiers Gély et Figuerolles dès la rentrée 2000. Le projet consiste à créer un bâtiment central reliant les différentes parties existantes de l'équipement. L'objectif, en créant un vaste hall central, est d'améliorer l'accueil des utilisateurs de la maison pour tous et du théâtre Gérard-Philipe, de mieux distribuer les locaux existants, d'offrir de nouvelles surfaces d'activité et de régler certains problèmes de sécurité. La surface créée par les travaux est de 207 m².

Coût des travaux : 3,5 MF
Ville : 2,75 MF
Conseil Général : 0,75 MF



Passerelle Bagatelle sur le ruisseau le Croze

Le ruisseau le Croze a été calibré lors de l'aménagement du quartier de Bagatelle. Les quais Flora-Tristan et Jean-Péridier ne communiquent qu'à leurs deux extrémités. Il n'existe aucune communication piétonne entre ces deux franchissements sur une distance de 310 m. La construction progressive des résidences dans le quartier et la construction de l'école Alain-Savary rend nécessaire la réalisation d'une passerelle piétonne. Celle-ci va être construite entre le 15 août et le 15 octobre, à l'angle de l'école Savary et de la rue Daunou, assurant une bonne desserte de l'école et une continuité du cheminement piéton vers la route de Lavérune.



Coût : 150 000 F

Construction d'enclos au zoo de Lunaret

De nouveaux animaux vont rejoindre prochainement le parc zoologique de Lunaret : le lion de l'Atlas dont il ne reste que quelques descendants ; l'ours de Syrie, espèce méditerranéenne qui hiberne rarement et que le public pourra observer toute l'année ; le rhinocéros blanc d'Afrique du Sud qui a fait l'objet d'un programme européen d'élevage. Ces espèces demandent des aménagements importants au regard des normes de sécurité et de la qualité de présentation souhaitée. La ville a donc engagé la construction d'enclos et d'abris. Les travaux commencés en juillet devraient se terminer à l'automne 2000.



Coût des travaux : 10 MF
Ville : 6,9 MF
Conseil général : 3,1 MF

Aménagement d'un giratoire au carrefour Assas / Soulas

L'objectif du réaménagement du carrefour Assas / Soulas est l'amélioration de la sécurité. En effet ce carrefour fonctionne actuellement sur le régime de la priorité à droite, et, compte tenu de l'importance du trafic, enregistre de nombreux accidents de la circulation. Un carrefour giratoire va donc être aménagé, permettant de ralentir la circulation et de garantir une meilleure sécurité à tous les usagers : bus, vélos, piétons, voitures.



Les travaux se dérouleront entre le 24 juillet et le 24 septembre.
Coût : 1 650 000 MF.

Embellissement du mail de la Paillade

Les travaux de requalification paysagère du mail de la Paillade s'intègrent dans un schéma directeur d'ensemble conçu par l'architecte Gilles Chrétien. Une première tranche a déjà été réalisée. Le chantier engagé cet été concerne la zone comprise entre l'escalier de l'avenue de Heidelberg et le pont de la rue de Leyde. Il vise à résoudre les problèmes d'étanchéité et à embellir les lieux : construction de jardinières, reprise de l'étanchéité, reprise des sols, de la rambarde et des sorties de secours des parkings.

Travaux juin, juillet et août
Coût : 3 MF
Ville : 60%
Conseil général : 40%

Maison de quartier Emma-Calvé

La construction de la maison de quartier Emma-Calvé se termine. L'équipement sera mis à la disposition des habitants des quartiers Proby, Hôpitaux et Route de Ganges en septembre prochain. Situé à l'extrémité de la rue des Poiriers le bâtiment offrira 170 m² sur deux niveaux. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite et disposera d'espaces verts et de parkings à proximité.



Coût des travaux : 1,3 MF

Construction d'un restaurant scolaire école Docteur-Calmette

Le nouveau restaurant scolaire sera situé dans la cour en prolongement du bâtiment longeant la rue des Quatre Vents. Il comprendra deux salles de restauration de 40 places chacune, un office propre et un office salle conformes aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité, un vestiaire et des sanitaires pour le personnel de service. Les locaux de l'ancien restaurant seront rénovés et réutilisés pour une salle d'activité et un bureau pour le centre de loisirs. Les travaux commencés en juillet seront terminés en novembre 2000 pour le restaurant et en février 2001 pour la salle polyvalente.



Coût : 1,5 MF
Subvention du Conseil Général : 0,7 MF

Aménagement d'une piste cyclable rue Pierre-Causse

Cette opération fait partie des aménagements retenus et financés dans le cadre du programme 2000 des pistes cyclables. Ces travaux ont pour objectif de relier, dans les deux sens de circulation, Celleneuve au lycée Mas de Tesse via la rue de la Taillade par une voie cyclable protégée bidirectionnelle.



Les travaux se dérouleront du 20 juillet au 20 septembre.
Coût : 1,4 MF

Maison pour tous Paul-Emile-Victor

La réhabilitation du Mas Vanneau, situé avenue Louis-Ravas dans le quartier des Cévennes, a été confiée au cabinet d'architecture Goroneskou. Les travaux ont démarré en février et l'équipement doit ouvrir à la fin de l'année. Le programme prévoit un accueil, une mairie annexe, un hall d'exposition et des salles d'activités, le tout sur une surface de 425 m². Le chai sera aménagé en salle polyvalente de 200 m² et la cour équipée d'un préau.



Coût : 8 MF
Ville : 6,5 MF
Conseil Général : 1,5 MF

Parc Marianne



Le parc Marianne est intégré au projet de paysagement de l'ensemble de Port Marianne. D'une superficie à terme de 8 hectares, ce parc est délimité au sud par le bassin Jacques-Cœur et l'avenue de la Mer, et au nord par la rue du Mas Rouge. Il constituera un véritable poumon vert dans les nouveaux quartiers. Le projet d'aménagement, une grande plaine urbaine de détente étagée en différents niveaux, plantée d'essences multiples, et dotée d'un bassin d'agrément, est l'œuvre du paysagiste Michel Desvignes. La grande prairie centrale traversée par la Lironde servira de bassin de rétention en cas de crue importante. Un axe de circulation sera ouvert aux piétons et des pistes cyclables seront aménagées. Une première tranche de 4 hectares a été inaugurée le 3 juin dernier. Elle comporte trois hectares de prairie, un hectare de boisement avec 555 arbres (chênes verts, pins pignons, saules et peupliers), et un parking de 25 places de stationnement accessible depuis la contre allée de la place Ernest Granier.

Palais des sports René-Bougnol

Les travaux de mise en conformité du palais des sports René-Bougnol, en vue des championnats du Monde de handball qui se dérouleront en janvier 2001, ont débuté en juin et se poursuivront tout l'été.

D'autre part, dans les quartiers, en juillet et en août, des travaux de réfection se déroulent sur divers terrains de football avec une subvention de l'état et du conseil général : Paul-Valéry (12 MF), Jeannot de Vega (1,5 MF), Les Tritons (1,3 MF), La Paillade, complexe de la Mosson.

Coût : 1,6 MF

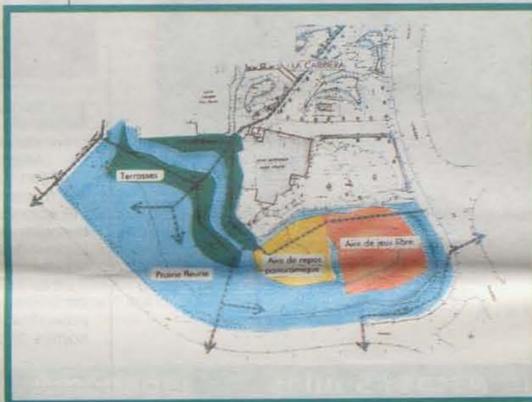


Parc de la Carriéra

Dans le quartier des Hauts de Massane, la Ville réalise la conversion d'un terrain de 7 500 m² en friche, en parc méditerranéen mettant en scène la garrigue du nord de Montpellier : terrasses d'oliviers sur tapis de cistes, butte boisée de pins, chênes verts, prairie fleurie, canyon de cactées et boisement de eucalyptus. Ces ambiances se superposent à des vocations spécifiques du lieu : circuits piétons, aire de repos panoramique, aires d'activités libres.

Le parc de la Carriéra est à la fois un parc de proximité pour les quartiers riverains et un espace de liaison sur le circuit piéton depuis le mas de la Paillade jusqu'à la place d'Italie en passant par le G.R de la Mosson, la Canalette et le lac des Garrigues, et le square actuel de la Carriéra. L'ensemble sera terminé en novembre 2000, date propice pour les plantations de la majorité des arbres du parc.

Coût : 1,8 MF
Ville : 60 %
Conseil Général : 40%



Fontaine de la place du Nombre d'Or

Conçue par Jean-Marc Llorca, la fontaine de la place du Nombre d'Or qui est en cours de construction sera constituée par des lignes de jets jaillissant directement du sol inscrites dans un carré, sans bassin ni construction selon le principe des "fontaines sèches". Ces jets illuminés en blanc dont la hauteur varie de 0 à 15 mètres pour le plus haut, seront en mouvement selon une chorégraphie changeante qui constituera un spectacle toujours renouvelé. Le principe de la fontaine sèche ne neutralise pas la place puisqu'on peut ne pas mettre en service les jets d'eau. La fontaine sera arrêtée à 22 heures.

La fontaine sera terminée en septembre 2000.
Coût : 5 MF



- 1.- Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.
- 2.- Informations de M. le député-maire.
- 3.- Avis favorable du conseil municipal au dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992 concernant le projet d'aménagement hydraulique de la Lironde et de la transparence Lez-Lironde.
- 4.- Avis favorable de la Commune de Montpellier au projet de révision du plan d'occupation des sols partiel de la commune de Saint-Jean-de-Védas.
- 5.- Dans le cadre de la construction d'un poste de police de proximité, d'un point-press, d'une billetterie et de sanitaires publics Place de la Comédie, un mandat d'étude et de réalisation des travaux est confié à la SERM. Un concours d'architectes est lancé et un jury est constitué.
- 6.- Acquisition au conseil général des parcelles EY 392 et 393 et parcelles EY 151 pour l'aménagement de l'avenue du Petit Train.
- 7.- Acquisition d'un terrain appartenant à mesdemoiselles Bennen, situé avenue du Castelnaud, dans le cadre de l'aménagement du futur carrefour entre la rue de Nazareth, la rue de Montasinos et l'avenue de Castelnaud.
- 8.- Cession gratuite de terrains, par Monsieur et Madame Chanut, en vue de la mise à l'alignement du chemin des Traverses.
- 9.- Cession par la SERM des parcelles TP 93, LY 240 et LR 253 en vue de l'achèvement de la Paillade.
- 10.- Vente de terrains à l'ACM, permettant la constitution d'une unité foncière constructible, capable après cession d'accueillir un centre culturel Lao.
- 11.- Acquisition à l'Etat de la parcelle CN 259 pour la réalisation des aménagements de la rue d'Epidaure et des espaces verts publics dans le quartier "Les Berges du Lez".
- 12.- Acquisition de la propriété des consorts Fenayron-Bregetzer, sise 5 rue de l'Arquebuse, cadastrée BZ 258 lots 3 et 7 dans le cadre de l'opération de reconstruction-réhabilitation de l'îlot de l'Arquebuse.

- 13.- Acquisition de la propriété de Madame Suzanne Planté, sise 9 rue de l'Arquebuse, cadastrée BZ 640 lot 52, versement d'une indemnité de prise de possession anticipée, et prise en charge des frais de démantèlement et réinstallation de Madame Planté.
- 14.- Mise en vente de la parcelle cadastrée EZ n°56 sise au 314 rue des Gabares en vue des relogements à effectuer dans le cadre de l'opération Port Marianne.
- 15.- Avis favorable du conseil municipal au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
- 16.- Agrément de candidature de la société Bouygues Immobilier pour la réalisation d'un immeuble à usage de bureaux dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Blaise-Pascal.
- 17.- Appel d'offres concernant les missions d'interventions de sécurité et gardiennage sur les bâtiments municipaux.
- 18.- Appel d'offres concernant la rénovation de la climatisation et le remplacement des vitrages extérieur des locaux de la Mairie B.
- 19.- Attribution de subventions à six jeunes créateurs de la ville pour leur contribution à la conception de grandes expositions montpelliéraines.
- 20.- Demande de subvention dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour l'acquisition d'un bibliobus multimédia.
- 21.- Désignation de la société SEV pour la réalisation de la signalétique inférieure de la BMVR et archives municipales.
- 22.- Demande de subvention dans le cadre DGD en vue de l'équipement en matériel et mobilier de la Médiathèque Federico-Garcia-Lorca, pour le secteur Près d'Arènes, Aiguerelles, La Rauze.
- 23.- Convention d'occupation du bâtiment des Ursulines par l'association de Hexe-Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc Roussillon.
- 24.- Gratuité d'entrée au Musée Fabre autorisée un dimanche par mois, sauf pour les expositions temporaires.
- 25.- Convention Ville-Etat définissant le projet culturel mis en place par le Musée Fabre, tout au long de l'exposition Sébastien Bourdon labellisée "Exposition d'Intérêt National". La gratuité de l'entrée à l'exposition est accordée pour le public handicapé, en collaboration avec l'Association Générale des Sourds et Muets de Montpellier.

- 26.- Propositions de tarifs complémentaires 2000 du Musée Fabre pour les expositions temporaires.
- 27.- Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture concernant le service éducatif du Musée Fabre dans le cadre de la sensibilisation à l'art menée auprès des scolaires de Montpellier et de la Région.
- 28.- Demande de subventions pour la poursuite des campagnes de restauration entreprises depuis 1993 au Musée Fabre.
- 29.- Nouvelle convention triennale passée avec l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) visant à soutenir et à développer les échanges culturels et artistiques internationaux menés par la ville de Montpellier.
- 30.- Compte administratif 1999 de la ville de Montpellier. Budget principal et budget annexes de l'eau, de l'assainissement et du logement communal.
- 31.- Affectation de résuliat de fonctionnement 1999. Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
- 32.- Compte de gestion de la ville de Montpellier pour 1999. Budget général, budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et du logement communal.
- 33.- Rapport sur la dotation solidarité urbaine, exercice 1999.
- 34.- Gestion de la dette : remboursement anticipé de deux emprunts conclus auprès de Dexia-Crédit Local de France d'un montant total de 46.099.358,38 F.
- 35.- Attribution de subventions.
- 36.- Augmentation de capital de la S.A.E.M. le Corum et souscription par la Ville de 500 actions nouvelles pour un montant de 500.000 F.
- 37-38.- Approbation des montants d'indemnisation accordés par le GAN en réparation des dommages subis à la suite du dégat des eaux du 1^{er} novembre 1999 dans les locaux de la Mairie B, et des sinistres incendie consécutifs à des actes de vandalisme au parc Tastavin, en 1998.
- 39.- Appel d'offres ouvert pour l'acquisition par la centrale d'achat de matériel électrique et connectique.
- 40.- Aménagement et réduction du temps de travail à la Ville de Montpellier permettant l'amélioration du service public (voir page 3)
- 41.- Création d'un poste d'attaché territorial chargé de l'administration et de l'animation de la Maison de Montpellier à Heidelberg.
- 42.- Dans le cadre des avancées sociales accordées au personnel municipal, amélioration des conditions de rémunération de certaines

- catégories d'agents non titulaires, calculées au prorata de leur temps de travail par référence à l'échelle indiciaire du grade dont ils exercent les fonctions.
- 43.- Modification de la durée hebdomadaire de travail des 170 postes d'agent d'entretien à temps non complet affectés au service enseignement.
- 44.- Convention d'occupation du domaine public entre la Ville et la Chambre des Métiers, définition du montant de la redevance, en vue de la prochaine Comédie de l'Artisanat organisée place de la Comédie du 14 au 16 septembre 2000.
- 45.- Dans le cadre de l'ouverture des halles Jacques-Cœur à Antigone (décembre 2000) adoption des tarifs concernant la redevance d'occupation, l'acompte pour charges et les droits d'entrée dans les halles.
- 46.- Inscription au BS du montant destiné à la location, la pose et la dépose des illuminations des fêtes de fin d'année 2000. Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de ces illuminations.
- 47.- Dénomination du bouledrome, sis Boulevard d'Orient : Robert-Lopez, en hommage au dynamisme du président et artisan du renouveau du club "Jean Monnet Antigone Pétaque"...
- 48.- Dans le cadre du développement de sa politique sociale des quartiers, la Ville de Montpellier a accepté de reprendre les locaux du Centre Social Gély ; dénomination du centre Social : François de Malherbe ; dénomination de la Halte Garderie : Les Farfadets.
- 49.- Modification de la tarification du Centre de Loisirs Municipal Astérix.
- 50.- Extension de la mairie annexe de l'Aiguelongue, permettant la création d'une salle d'attente indépendante.
- 51.- Acquisition de sanitaires à nettoyage automatique pour leur mise à disposition sur le domaine public.
- 52.- Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement (exercice 1999).
- 53.- Convention Ville/District décrivant les modalités de commande et de paiement des prestations concernant les modifications de la signalisation de direction.
- 54.- Aménagement de voirie d'éclairage public et réalisation des réseaux eau potable et eaux pluviales sur le programme d'aménagement d'ensemble "Allée de Paris".
- 55.- Dénomination de deux voies privées de l'ACM dans le sous-quartier Millénaire (Port Marianne) : rue des Recatous et rue Lou Tarido.

- 56.- Convention Ville / District définissant les conditions d'occupation du domaine public communal de la ville pour l'exploitation et l'entretien de la 1^{re} ligne de tramway.
- 57.- Appel d'offres ouvert pour l'aménagement de la route de Mende, destiné à sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes, et à marquer l'entrée de ville par un traitement végétalisé.
- 58.- Appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'une voie cyclable, rue de Claret.
- 59.- Appel d'offres ouvert pour la mise à double sens de la rue du Truel, au droit de l'Eglise Sainte-Bemadette.
- 60.- Approbation d'avenants au marché de mise à 2 x 2 voies de l'avenue Pierre-Mendès-France dans sa section Pont de Chaillac / Rond Point Evariste-Galois.
- 61.- Dans le cadre de la loi "Le Texier" visant à inciter au respect des droits de l'enfant dans le monde, notamment lors de l'achat des fournitures scolaires, adoption d'une motion autorisant les services municipaux concernés à exiger de leurs fournisseurs des informations nécessaires afin d'éviter l'achat de produits fabriqués par des enfants dans des conditions contraires aux conventions internationales reconnues.
- 62.- Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2000 dans le premier degré, avis favorable aux propositions d'ouvertures de postes annoncées par l'Inspecteur d'Académie suite à l'avis du comité technique paritaire départemental.
- 63.- Désignation de l'équipe lauréate du concours de paysage concernant la conception du parc de Malbosq : Agence Ter.
- 64.- Dans le cadre de la construction de la Maison de Quartier Emma Calvé, située rue des Poiriers, adoption d'avenant au marché 483 suite au changement de dénomination de l'entreprise titulaire du lot n°9 : ACIT devenue TAM SA.
- 65.- Adoption de la convention SFV Ville fixant les conditions d'installation d'un relais radiotéléphone dans le tunnel de la Comédie.
- 66.- Mise en place d'une prestation d'évaluation du niveau de connaissances générales à destination du public concerné par le Plan Local d'insertion par l'Economique (PLIE).
- 67.- Conventions avec les Associations "Le Passe Muraille" et "Passerelles" et attributions de subventions dans le cadre de la mise en place de chantiers d'insertion.
- 68.- M. Bouvier devient adjoint aux sports en remplacement de Christian Bénézis.
- 69.- Nouvelle composition de la commission des sports.

DIAPASON D'OR

Le Diapason d'Or a été attribué à l'orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon pour l'enregistrement réalisé dans le cadre du festival de Radio France Montpellier 1998 "Le Livre de la Jungle" de Charles Koehlin sous la direction de Steuart Bedford. "Le Livre de la Jungle trouve enfin sa consécration en une version magnifique de poésie (...). Si l'on ajoute la pertinence des notes de présentation et l'élégance du coffret, on comprendra qu'Actes Sud a réussi, pour son entrée dans le monde du disque, un coup de maître. (Michel Fleury).

MOBILISATION CONTRE LE CANCER

Les premières rencontres humanitaires francophones pour la lutte contre le cancer se sont déroulées du 5 au 7 juin à Epidaure, à Montpellier sous l'égide de l'Union internationale et de la Ligue nationale contre le cancer. Cette manifestation a permis la rencontre de soignants, formateurs, éducateurs, gestionnaires de projets, et la mise en place d'un réseau actif pour échanger connaissances et actions au-delà des frontières et travailler en partenariat.

STAGES D'ÉTÉ DE L'ÉCOLE DE CIRQUE BALTHAZAR

Et si les enfants profitaient de l'été pour s'initier aux arts du cirque ? C'est ce que leur propose l'école de cirque Balthazar qui organise à Montpellier différents stages pendant les mois de juillet et d'août. Dès l'âge de trois ans, il est ainsi possible de faire ses premiers pas dans l'univers du cirque grâce à des ateliers de "circomotricité", alors que, dès l'âge de six ans, commence l'initiation aux différentes disciplines des arts du cirque : acrobatie, équilibres sur objets, jonglerie, expression... Renseignements : 04 67 42 28 36. Balthazar, Compagnie-école de cirque, 24 av. de la Croix du Capitaine, 34070 Montpellier.

Carte été jeune : le "chéquier vacances" des 12-25 ans

Rester à Montpellier pendant l'été et passer d'excellentes vacances, c'est possible grâce à la Carte été jeune créée par la Ville de Montpellier pour permettre aux 12-25 ans de pratiquer une multitude d'activités culturelles ou sportives.



remis aux acheteurs de la carte qui disposent ainsi de nombreuses informations complémentaires : lieux des manifestations et des activités, dates, horaires, numéros des lignes de bus, stations de tramway... De quoi trouver facilement les bonnes pistes pour passer un été actif et bien rempli à Montpellier.

Où trouver la Carte été jeune ?

La Carte été jeune s'adresse à tous les jeunes montpelliérains âgés de 12 à 25 ans. On peut se la procurer à l'Espace Montpellier Jeunesse (6, rue Maguelone à Montpellier), dans le Bus Info Jeunes qui parcourt les quartiers de la ville, à l'Office du Tourisme de Montpellier, ainsi que dans toutes les maisons pour tous de la ville. Renseignements : Espace Montpellier Jeunesse, Le Capoulié, 6 rue Maguelone. Tél. : 04 67 92 30 50.

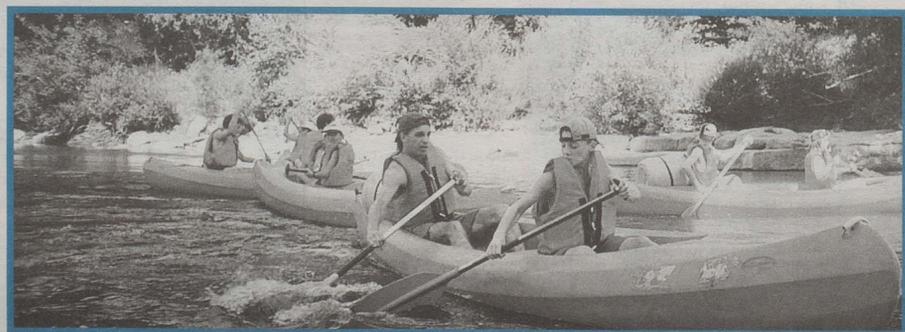
Vacances : les bons plans des Maisons Pour Tous pour l'été

Tout au long de l'année, les programmes proposés par les Maisons Pour Tous de la Ville permettent à chacun de trouver, à proximité de chez lui, les cours ou les activités qu'il recherche. Des activités qui couvrent tous les domaines ou presque - musique, danse, théâtre, cours de langues étrangères, disciplines sportives, activités manuelles... - et qui s'adressent à toutes les tranches d'âge. Pour les plus jeunes, on trouve dans la plu-

part des Maisons Pour Tous des centres de loisirs maternels ou primaires qui accueillent les enfants à partir de l'âge de trois ans (voire deux ans pour certains d'entre eux). Véritables lieux d'épanouissement, de rencontres et de jeux, ces structures sont ouvertes aux enfants tous les mercredis au cours de l'année scolaire ainsi que pendant les vacances où des séjours détente (sorties ou camps) sont également proposés aux enfants.

Cet été, les séjours organisés par différentes Maisons Pour Tous conduiront les enfants dans l'Aveyron, dans les Pyrénées Orientales, dans les Landes ou en Ardèche (pour ne citer que quelques unes des destinations proposées) autour d'activités sportives telles que le VTT, l'escalade, l'équitation, le tir à l'arc, le canoë... La Maison Pour Tous Marcel-Pagnol a même pensé aux graines de chercheurs d'or avec un séjour dans le Gard qui comprend une initiation à l'orpillage ! Enfin, pour les enfants qui se rendront dans leurs centres de loisirs, les Maisons Pour Tous ont aussi concocté tout un programme d'activités qui fait la part belle aux jeux, au sport et aux sorties.

Informations : 04 67 34 59 38 (Direction de la Régie des Maisons Pour Tous).



LA CARTE ÉTÉ JEUNE DE A À Z

- **Bibliothèque**
1 inscription gratuite pour les bibliothèques et les médiathèques de Montpellier.
- **Bowling**
1 partie de bowling (tarif réduit pour les accompagnateurs) au Bowling de Montpellier.
- **Cinéma**
1 place au Royal, 1 place au Gaumont Comédie ou au Multiplexe, 1 place au Diagonal.
- **Découverte**
1 visite guidée de la ville de Montpellier avec l'Office de Tourisme de Montpellier.
- **Échecs**
1 inscription gratuite à l'école municipale d'échecs.
- **Expo**
1 visite de l'exposition d'été au Pavillon du Musée Fabre.
- **Festivals**
1 place au Festival International Montpellier Danse, 2 places au Festival de Radio France et Montpellier.
- **Football**
2 places pour un match de football du MHSC.
- **Laser quest**
1 partie de laser quest.
- **Piscine**
1 entrée à la piscine olympique d'Antigone, 10 entrées dans les piscines de la ville de Montpellier, 1 baptême de plongée bouteille en piscine.
- **Repas**
1 repas chez Mc Donald's Centre Ville, Croix d'Argent et Paillade.
- **Santé**
1 visite guidée à l'Espace de Prévention de Val d'Aurelle.
- **Snooker**
1 initiation au snooker, 2 heures de snooker.
- **Squash**
2 parties de squash au squash Club de Montpellier.
- **Tennis**
6 heures au Tennis Club de Grammont, 2 heures de cours collectifs au Tennis Club de Grammont, 3 heures de tennis au Tennis Club les Garrigues à la Paillade, 1 semaine de stage de tennis au Tennis Club les Garrigues.
- **Vélo**
1 location d'un vélo ou d'un VTT pour une journée, Vill à Vélo, Tam.

L'ASBAM, âme sportive du quartier des Beaux-Arts

350 adhérents, 14 équipes de volley-ball mais aussi des sections football, cyclotourisme, pétanque et randonnée pédestre, une commission sociale...

L'Association Sportive Beaux-Arts Montpellier (ASBAM) se consacre depuis plus de 40 ans à l'accueil des jeunes et au développement du sport amateur.



César Canetta, président de l'ASBAM



C'est au mois de mai 1958 que César Canetta, alors comptable aux abattoirs de Montpellier, a créé l'ASBAM (Association Sportive Boucherie-Alimentation de Montpellier) à la demande de certains de ses collègues de travail qui souhaitaient se retrouver pour faire du sport. Plus de 40 ans après, les abattoirs ont certes disparu, laissant la place au quartier des Beaux-Arts - dont le nom a remplacé les mots Boucherie-Alimentation dans le sigle ASBAM - mais le club, lui, est toujours là. Présidé comme à l'origine par César Canetta, il fait partie des plus actifs de la ville et regroupe différentes disciplines sportives : volley-ball, football, cyclotourisme, pétanque, randonnée pédestre... Sport "phare" de l'ASBAM, le volley compte par exemple 120 licenciés qui se répar-

tissent entre 14 équipes, dont trois équipes féminines, qui défendent les couleurs du club dans de nombreuses catégories. Depuis le mois de juillet 1999, l'ASBAM a d'ailleurs mis en place un centre d'initiation sportive dans le but d'accueillir les jeunes et de les former au volley-ball. Plus de 200 enfants fréquentent régulièrement ce centre qui fonctionne le mardi après-midi, le mercredi, ainsi que pendant les vacances scolaires. Lors des dernières vacances de Pâques, le stage "Place aux Sports" qui s'est déroulé au centre d'initiation a battu tous les records en accueillant 172 jeunes joueurs et joueuses venus découvrir le volley-ball à l'ASBAM. Un succès qui réjouit le président Canetta, décoré de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports



Saison 1999-2000 Les équipes jeunes, fers de lance de l'ASBAM

- Les deux équipes juniors ont effectué une saison remarquable et occupent deux belles troisièmes places régionales.
- Les cadets se classent quatrièmes régionaux au terme de leur championnat.
- Les minimes finissent sixièmes du championnat départemental.
- Les benjamines ont effectué une belle saison dans un championnat très étoilé (24 équipes) et se classent à la quatrième place départementale.
- Les poussins ont eu la chance de participer à deux championnats simultanés. Troisièmes dans leur catégorie, ils se sont aussi octroyé le cinquième rang de la poule Honneur départementale chez les benjamins, battant pour cela contre des équipes de deux à trois ans plus âgées.
- Les poussins offrent au club une belle cinquième place départementale. Elles ont la possibilité de devenir une des équipes de tête lors de la saison 2000-2001.

au mois de janvier dernier - une médaille qu'il a d'ailleurs dédiée à l'ASBAM, dont le plus grand plaisir est de voir les enfants envahir le mercredi le gymnase des Beaux-Arts. C'est d'ailleurs en pensant à eux qu'il envisage de créer l'année prochaine une section de beach volley au sein de l'ASBAM.

ASBAM : 04 67 72 32 87

LU DANS LA PRESSE / L'EQUIPE MAGAZINE, N° 944, 3 JUIN 2000

Montpellier sur le podium des "villes où l'on sporte le mieux"

La Ville de Montpellier se classe en troisième position, ex aequo avec Amiens (1^{er} Nantes, 2^e Besançon), du classement de l'Equipe Magazine consacré aux "villes où l'on sporte le mieux". Un classement qui passe au crible la politique sportive de 27 villes de plus de 100 000 habitants en prenant en compte seize critères de sélection (voir le tableau) qui permettent au final d'obtenir une véritable "photographie du sport en l'an 2000 dans les grandes villes". Au classement final, Montpellier totalise 13,81 points, à égalité avec Amiens, et derrière Besançon et Nantes qui obtiennent respectivement 13,94 et 14,30 points. Commentaire de l'Equipe Magazine : "A l'analyse, il se dégage néanmoins quatre pelotons : les six premiers (Nantes, Besançon, Amiens, Montpellier, Clermont-Ferrand et Toulouse) peuvent être considérés comme des "poids lourds", des villes où l'on "sporte" très bien (...)."

Le classement de Montpellier

Satisfaction	14
Haut niveau	17
Licenciés	13
Equipements	13,5
Événements	16
Innovations	17
Médical	14
Information	17
Transports	14
Offre	17
Signalétique	9
Intercommunalité	14
Budget	7
Projet sportif	16,5
Concertation	15
Endettement	14



17^e Championnat du Monde de Handball : la Suède, l'Egypte, le Portugal, l'Islande, le Maroc et la République Tchèque joueront à Montpellier

Le tirage au sort des poules qualificatives du Mondial 2001 de handball s'est déroulé le 17 juin dernier lors du tournoi de Paris-Bercy. A Montpellier, où 15 matches du tour préliminaire se dérouleront entre le 23 et le 28 janvier 2001 au palais des sports René-Bougnol, ce sont les équipes de Suède, d'Egypte, du Portugal, d'Islande, du Maroc et de la République Tchèque qui feront l'affiche. Au total, 24 pays sont qualifiés pour participer au Mondial 2001 en France, dont 12 pays européens, 4 pays africains, 4 panaméricains, 3 asiatiques et le vainqueur de la rencontre Océanie / Europe.

Du 28 au 30 juillet 10^e Comédie de la pétanque

La 10^e édition de la Comédie de la pétanque se déroulera à Montpellier, sur la place de la Comédie et sur l'Esplanade, du 28 au 30 juillet 2000. Plus de 600 équipes devraient y participer.

Du côté des "pointures", on attend notamment les 8 équipes qui ont participé aux quarts de finale du dernier championnat de France. Au titre des nouveautés mises en place pour cette édition 2000, on notera le Grand Prix Provençal et le National Jeunes ouvert aux juniors, aux cadets et aux minimes. Le 27 juillet, en prélude à cette 10^e Comédie de la pétanque, auront lieu les finales du Tournoi des Maisons Pour Tous et le Grand Tournoi des Gentlemen, respectivement à 15h et 18h sur la place de la Comédie. Inscriptions : sur place lors de la Comédie de la pétanque, par courrier (avant le 20 juillet) en écrivant à Comédie de la Pétanque, 1 impasse du Mas d'Argeliers, 34070 Montpellier, ou par fax (avant le 26 juillet) au 04 67 22 00 15 (avec une photocopie des trois licences)

agenda

• Hortus conclusus
du 20 juin au 3 septembre
(du mardi au dimanche inclus, de 13h à 19h)
Carré Ste Anne

• Tombeau de l'ordinateur inconnu
du 20 juin au 7 juillet
(du lundi au vendredi inclus
de 13h30 à 17h30) Jardin de la DRAC

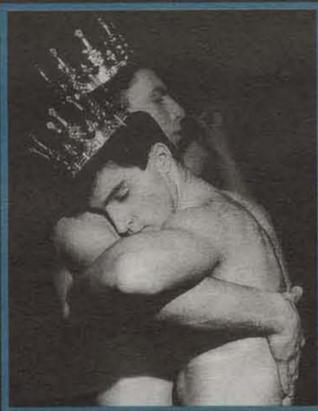
• Regards sur l'œuvre théâtrale de Jan Fabre
du 20 juin au 31 août (du mardi au samedi inclus de 13h à 19h)
la Galerie Photo, salle Dominique Bagouet

Jan Fabre : extrêmes limites...

Plasticien, chorégraphe, metteur-en-scène, écrivain... on ne résume pas Jan Fabre. Mais on peut aller faire un petit tour pour essayer de le rencontrer. Quoi que d'ici là, il aura sans doute déjà brouillé toutes les pistes. Parallèlement à la programmation de quatre spectacles dans le cadre du Festival Montpellier Danse, le Carré Ste Anne et les jardins de la DRAC accueillent deux expositions de son activité plastique. Et la galerie photo, livre les travaux de Robert Mapplethorpe, Helmut Newton et Carl de Keyser sur son œuvre théâtrale. "Et pourtant j'ai l'impression de ne pas avoir encore atteint l'extrême limite"...

dans "The Power of Theatrical Madness" (1985), les danseurs utilisaient des draps blancs pour réduire en bouillie les grenouilles répandues sur la scène. Avec le bonjour du chorégraphe, Jan Fabre. Transgression héritée d'une lignée d'artistes qui ont fait bien pire, avec des veaux, vaches, cochons, couvées... Quoique depuis Dada on pensait le public un peu désabusé. Que nenni. La maman du chorégraphe n'avait-elle pas dû monter sur scène pour aider son fiston malmené un jour qu'il s'était pris à brûler quelques bibans en scène ? Gainsbarre revisitée. Et finalement, c'est toujours un sentiment perplexe et ambigu que le public entretient avec ces figures prométhéennes, dont il reçoit les caprices, les outrances, les exagérations sans savoir vraiment si elles le blessent ou si elles le mettent en joie. Souvenirs du feu de l'enfance, espace de tous les possibles. Quand on se dit qu'on pourra être un jour écrivain, plasticien, metteur-en-scène, chorégraphe, créateur d'opéra, dessinateur et tout ça en même temps... Avant l'heure du choix, du "pourquoi, parce que c'est comme ça !" "Je me demande souvent quelle est la force qui me pousse à n'en faire qu'à ma tête et qui me voue à évoluer en solitaire et en esprit libre faisant fi de tous les systèmes..." A force d'avoir peur de l'enfermement que semblait lui proposer le monde du dehors, Jan Fabre a glissé progressivement dans l'asservissement à sa propre vie. Obsessionnel de la forme et de la perfection. L'extrême discipline pour compenser cette impossibilité d'être seulement "là où je suis" mais là aussi, et peut-être ici encore... Besoin d'exister deux fois plus, puisque pour la famille il tient aussi la place du frère disparu. A quinze ans. D'une maladie passée de mode. Le croup. "Sa mort le rendit plus vivant que ne fut jamais personne". Mais Jan Fabre détesterait sans doute qu'on cherche à l'expliquer. Lui qui déteste de vivre à l'abri d'une seule réponse. Qui a toujours fui l'ennui des maîtres d'écoles, pour les expériences passionnantes et les explosions provoquées dans une cave par ses boîtes de "petit chimiste". Et qui exprime ouvertement sa fascination des voleurs, des gangsters vénérables, des ennemis publics n°1. "Vraiment, si je n'avais pas eu les arts plastiques et le théâtre, j'aurais été un gangster vachement génial. Art kept me out of jail (l'art m'a préservé de la prison)". Mais n'est-ce pas le processus même de la création ? S'introduire dans tous les coffres-forts, et voler l'or. Ce n'est pas mal si on le montre et si on le partage... Sous la coque dorée des plus beaux scarabées du monde...

- "Papa ! Papa ! Qu'est-ce qui s'était passé avec maman ? Ou est-ce qu'ils l'avaient emprisonnée ?" Nous étions pendus à ses lèvres. Il se penchait sur sa soupe. "Eh bien, les cruels vikings l'avaient capturée. Leur bateau était amarré au "Schijn". J'entendis votre mère crier à l'aide. J'ai sauté dans l'eau glacée et j'ai escaladé leur bateau. J'ai dû tuer ces vikings pour délivrer votre mère". Et nous les croyions. Trois jours plus tard : "Papa ! Papa ! Qu'est-ce qui s'était passé avec maman ? Ou est-ce qu'ils l'avaient emprisonnée ?" Il ôtait son uniforme de la ville. Eh bien, voilà. Les indiens l'avaient ligotée à un poteau. Je me suis introduit secrètement dans leur village et je l'ai délivrée". Pouvoir fabuleux du mensonge. "Je ne fais que raconter mes fantaisies et les illusions auxquelles je crois. S'investir sincèrement dans pareil conte rend les gens furieux. Croire en ce qu'on fait ne vous vaut pas de reconnaissance. On vous traite de demi-cinglé quand vous n'en faites qu'à votre tête, parce que cela témoigne de liberté d'esprit, et les gens se sentent menacés par la liberté".



Photos © Robert Mapplethorpe

HELIO COLORS

Date : Samedi 5 août 2000 (de 20h au dimanche 8h)

Lieu : "Espace Grammont" Domaine de Grammont, espace à ciel ouvert de 8 hectares, ayant accueilli les plus grandes stars : Rolling Stones, U2, Genesis, les Pink Floyd...

Accès : Par le nouveau Tramway (Gare Centre Ville) Terminus à l'Odéon et navettes de bus jusqu'au site ; par des navettes de bus à partir de la Foire Expositions de Fréjorgues...

Prix : 180 FF en prévente hors droits de location
Organisation : Tutto Va Bene est une société de production de spectacles créée en 93, à Montpellier, par Bruno Asselin de Willencourt. Ce producteur qui bénéficiait déjà d'une longue expérience dans le monde de la production musicale et événementielle fut séduit par le phénomène techno des 90. Tutto Va Bene a produit, entre autres, toutes les éditions de Borealis depuis 94.
Particularités : Présenter quasiment tous les styles de musiques électroniques sur cinq scènes distinctes, en simultané, dans un souci de proximité avec les artistes, de qualité de programmation et d'inventivité dans la mise en valeur de la fête...

PANORAMA D'ÉTÉ

Date : du jeudi 3 au samedi 5 août 2000

Lieu : Nombreux sites, salles de concerts et clubs dans Montpellier et ses alentours

Prix : Les manifestations diurnes seront gratuites et les soirées parfois payantes, toujours à des prix inférieurs ou égaux à 50 F

Organisation : Les associations Replay, Freshlycut, Club World, Pinguin's record, Logistic... participent à la manifestation, mais c'est Replay qui supervise et orchestre l'ensemble des animations de ce "Panorama d'Été". Les objectifs de cette association sont la diffusion, la promotion et le développement de tout ce qui a trait aux musiques électroniques.

Particularités : Panorama est le complément d'Hélio Colors mais a sa propre identité. Il propose un paysage des musiques électroniques, une succession de climats, une découverte des tendances et l'expression de toutes les créations novatrices dans ce domaine. Plusieurs événements satellites gravitent autour de la soirée de Grammont et sont organisés par les différents collectifs et associations : promenades musicales, soirées sur la plage ou dans les clubs, spectacles de danse, animations, exposition...

Point Fort : Le concert de Manu le Malin, Torgull et l'Orchestre National de Montpellier le vendredi 4 août à l'Opéra Berlioz - Corum de Montpellier. Cette œuvre intitulée "Hier, Aujourd'hui, Demain" est une création de Manu le Malin, Torgull et René Koering.

5 juillet - 15 octobre 2000

Le Grand Siècle de Sébastien Bourdon (1616-1671)

Ile destin a été cruel avec le peintre Sébastien Bourdon. En le faisant mourir à 55 ans (ce qui à l'époque n'était quand même plus si jeune que ça). Et surtout en éparpillant et détruisant nombreuses de ses œuvres, en particulier celles entreprises pour la décoration de la galerie de l'Hôtel Bretonvilliers, estimée la plus belle de Paris. Heureusement tout s'arrange. Et aujourd'hui, on le redécouvre. Du 7 juillet au 15 octobre 2000, le Musée Fabre accueillera la première grande rétrospective des œuvres de cet enfant du pays, né en 1616 à Montpellier d'un père "maître peintre et vitrier" et devenu au cours de son existence, l'égal des plus grands artistes de son temps.

Classée d'Intérêt National, cette grande rétrospective, qui s'inscrit dans une série d'expositions célébrant le Grand Siècle sur l'ensemble du territoire national, a bénéficié du soutien des plus grands musées nationaux et internationaux : le Musée du Louvre, le Metropolitan Museum of Art de New-York, le Prado de Madrid, l'Albertina de Vienne, l'Ermitage de Saint-Petersbourg, la National Gallery de Londres, la National Gallery de Washington, la Galerie des Offices de Florence...

La sélection rigoureuse réalisée par les deux commissaires de l'exposition, Michel Hilaire, conservateur du Musée Fabre, et Jacques Thuillier, Professeur au Collège de France, permettra au public de découvrir - souvent pour la première fois - près de quatre-vingt tableaux majeurs du peintre et une cinquantaine de dessins et gravures, répartis entre les salles du Musée Fabre et celles du Pavillon...

Peintre surdoué, cultivé, ayant acquis toutes les techniques à 22 ans et capable de contrefaire les œuvres des plus grands maîtres, Sébastien Bourdon fut un artiste "européen" avant l'heure. Formé en Italie, c'est à Stockholm - après de la Reine Christine - qu'il espère trouver enfin le théâtre à la mesure de son talent et de ses ambitions. Puisqu'à Paris, Vouet tout puissant, accapare les grandes commandes. Cette disposition au "voyage" lui permet peut-être de développer son talent protéiforme, et d'enchaîner les scènes naturalistes de "bamboche" aux fresques historiques et mythologiques, de distraire le petit peuple sans jamais oublier le miroir du prince. Sa religion protestante sera la source d'un autre écartèlement. Entre les sujets proscrits et ceux qu'il s'autorisera tout de même à peindre. Et vis à vis de son art même, tenu pour assez "vulgaire" par l'esprit janséniste de l'époque.

Montpelliérain d'origine, il n'aura finalement que peu fréquenté sa ville, pour y réaliser quelques œuvres de commande, et s'attirer à chaque reprise la rivalité de ses concitoyens. En dehors du célèbre et mystérieux "Homme aux rubans noirs" - dont on s'est plu longtemps à imaginer qu'il représentait Molière - le Musée Fabre possède moins d'une dizaine d'œuvres de Sébastien Bourdon. La Cathédrale Saint-Pierre abrite encore le tableau destiné au maître autel, la "Chute de Simon le Magicien". La réfection de l'éclairage du retable et la pose d'un cartel spécifique font d'ailleurs partie du programme d'animation prévu par le Musée Fabre autour de l'exposition. Un circuit touristique, proposé par l'Office du Tourisme, permettra un parcours des hôtels particuliers édifiés au moment du séjour de Bourdon à Montpellier, un passage par la cathédrale et une halte devant l'illumination exceptionnelle de la statue de l'artiste (exécutée par le sculpteur Baussion) sur la façade du musée Fabre (rue Montpelliéret)...

Après l'exposition "Grand Siècle" organisée en 1993, le Musée Fabre et la Ville de Montpellier confirment ainsi leur attachement au XVII^e siècle et une période foisonnante et inventive, qui aura marqué l'histoire de l'art de manière permanente et inégalée...



Elizer et Rebecca

Huile sur toile, 144x111 cm - Musée des Beaux-Arts - Blois

Sébastien Bourdon

1616-1671

RÉTROSPECTIVE

7 JUILLET
15 OCTOBRE 2000

PAVILLON
DU MUSÉE FABRE
MONTPELLIER



Ville de
Montpellier

EXPOSITION RECONNUE D'INTÉRÊT NATIONAL PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE)

Exposition Sébastien Bourdon
Du 7 juillet au 15 octobre 2000

Musée Fabre et Pavillon du Musée Fabre
Fermeture hebdomadaire le lundi - ouverture de 10h à 19h
Nocturne le jeudi soir jusqu'à 21h - Visites guidées régulières. Guides langues étrangères. Visites ateliers...
Tél : 04 67 14 83 00
email : musee.fabre@ville-montpellier.fr

ACTION CULTURELLE

Pour prolonger l'exposition "Sébastien Bourdon", reconnue d'intérêt national par la Direction des Musées de France, le Musée Fabre organise par ailleurs de nombreuses interventions hors et dans ses murs : cycle de conférences avec l'association des Amis du Musée (septembre-octobre) ; concert baroque ; séance de contes pour enfants réalisée à partir des tableaux de l'exposition par la comédienne Myriam François ; visites pour les centres aérés et les scolaires ; visite historique par l'Office du Tourisme ; cycle de films situés au XVII^e à la cinémathèque Louis Feuillade ; lecture des conférences prononcées par Sébastien Bourdon ; concours Sébastien Bourdon réalisé en partenariat avec l'éducation nationale en direction des collèges et lycées du département ; site Internet Sébastien Bourdon sur le site de la ville : www.ville-de-montpellier.fr

JAM LES "ACCROS" DU JAZZ

Ce que l'on peut reprocher au JAM, c'est de ne pas proposer une formule "souple" qui permettrait de glisser un petit pied dans l'univers du jazz sans se faire pincer par la souricière. Pas de place pour le dilettante. Le JAM, c'est du sérieux. L'absence à 2 cours consécutifs, non motivée, et hop, direction la sortie. Bon, une fois les règles posées, il faut bien reconnaître que le JAM c'est avant tout une structure formidable qui propose différents cursus, cycles généraux et cycles professionnels, encadrés par des professionnels top, et dans toutes les disciplines que vous pouvez imaginer : technique instrumentale, théorie musicale, pratique musicale... Tous les élèves participent aux classes d'ensemble, véritables formations qui vont travailler durant une année sur un répertoire leur permettant de se produire en public sur la scène du JAM. Les élèves peuvent aussi intégrer les grandes formations, les ateliers d'arrangement et de composition, le travail en studio d'enregistrement, sans oublier les classes de formation musicale et d'impro. Chaque semaine, ce travail est mis en valeur lors du Jazz-club, concert suivi d'une scène ouverte aux élèves. Un brevet de fin d'études est décerné au terme du 4^e niveau de cursus. Les inscriptions démarrent le 4 septembre prochain.

Début des cours : lundi 2 octobre 2000.
A visiter, le site internet du Jazz Action Montpellier : www.lejam.com
Jam - Ecole Régionale de Jazz
100, rue Ferdinand de Lesseps - 34070 Montpellier
Tél : 04 67 58 30 30

"SILLAGES"

Université d'été d'études juives
L'Institut Maimonide et le SUFCO de l'Université Paul Valéry proposent pour l'Université d'été 2000, des cours de langue hébraïque répartis sur plusieurs niveaux, un cycle de conférences traitant des grandes figures du judaïsme, de Flavius Josephus au Maharal de Prague en passant par Nahmanide, ainsi qu'un voyage en Toscane, haut lieu du judaïsme, terre d'effervescence intellectuelle, terre de refuge pour la filiation des exilés de 1492... Jusqu'au 13 juillet Institut Universitaire Euro-Méditerranéen Maimonide
1, rue de la Barralerie - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 02 70 11
e-mail : institut.maimonide@wanadoo.fr

Les Montpelliérains au Top

Anne Boileau,

(Montpellier Tennis de Table) championne de France en simple dames pour la troisième année consécutive, seule joueuse française de tennis de table qualifiée pour les jeux olympiques de Sydney.

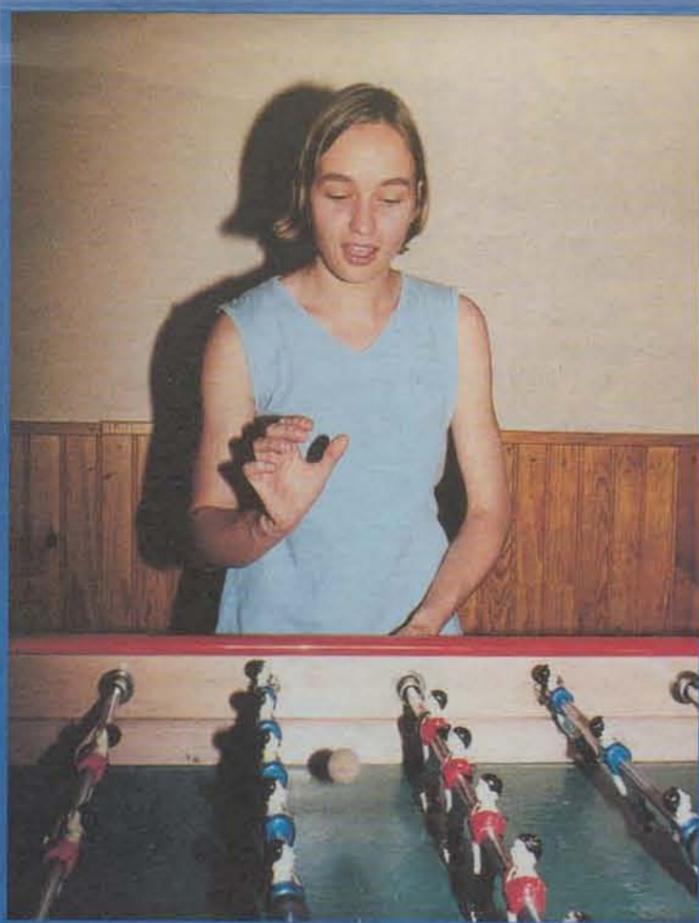


© FTTT (Vincent Kotaus)



Patrice Canayer,

entraîneur du Montpellier Handball, champion de France pour la 3^{ème} année consécutive, vainqueur de la Coupe de France pour la 2^{ème} année d'affilée.



Estelle Jaquot,

championne de France de baby-foot catégorie simple féminin pour la 4^{ème} année consécutive. Et une participation aux championnats d'Europe dans la foulée.



© Joackim Di Dio

Perrine,

élue Miss Montpellier 2000 le 8 juin dernier, sur l'Esplanade de l'Europe, est élève en section coiffure du CFA de la Paillade. Prochain rendez-vous, le 5 août prochain, pour le titre de Miss Languedoc.

Joan-Claudi Forêt,

professeur de français au lycée Clémenceau de Montpellier, s'est vu décerner le Prix Antigone langue occitane, le 27 mai 2000, pour son ouvrage "Lo libre dels grands nombres", paru aux éditions Llibres del Trabucaire

